Maire Info, 25 septembre 2017

Sénat : la droite conserve la majorité

Imprimer

Parlement

Le renouvellement partiel du Sénat qui s'est déroulé hier a donné une nette victoire à la droite et au centre-droit, selon les résultats partiels du ministère de l'Intérieur publiés dans la soirée d'hier. Le parti présidentiel, la République en marche, va voir son groupe diminuer dans le Sénat renouvelé, ce qui va rendre plus complexe l'adoption de la future révision de la Constitution.

Les sénateurs étant élus par un collège de quelque 76 000 grands électeurs (conseillers municipaux, départementaux et régionaux notamment), le résultat de cette élection est naturellement influencé par celui d'élections précédentes : il est en quelque sorte le « troisième tour » des élections municipales - et celles de 2014 avaient été largement remportées par la droite. C'est ce qui explique en partie la large victoire de cette dernière : au moins 55 sénateurs Les Républicains, 19 UDI et 15 divers droite ont été élus. Mais il est également possible qu'un certain nombre d'élus locaux aient choisi de sanctionner le parti présidentiel sur les décisions prises cet été qui les ont fortement mécontentés - baisse des contrats aidés, coupe dans les dotations à l'investissement, etc.

À gauche, le Parti socialiste tire son épingle du jeu avec au moins 29 sièges remportés. Le PCF en remporte 10, les écologistes 3 et le Parti radical de gauche, 2. Rappelons que la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon a choisi de « boycotter » ce scrutin et ne présentait pas de candidats. Le Front national n'a eu aucun élu.

La République en marche n'a donc pas réussi son pari, puisque le parti espérait doubler son nombre de sénateurs. Au final, il aura apparemment moins de sièges qu'avant l'élection : LREM comptait 29 sénateurs jusqu'à ce week-end, et en aura désormais entre 20 et 25. Selon le décompte du ministère publié hier soir, LREM avait obtenu de façon certaine 10 sièges, à additionner aux dix autres qui n'étaient pas renouvelés cette année. Reste à attendre les résultats des outre-mer et des Français de l'étranger.

Plusieurs personnalités ont été élues ou réélues hier : la ministre auprès du ministre de l'Intérieur, Jacqueline Gourault a été réélue dès le premier tour dans le Loir-et-Cher, tout comme le président du Sénat, Gérard Larcher, dans les Yvelines. À gauche, l'ancienne ministre Laurence Rossignol a été réélue dans l'Oise, tout comme Jean-Pierre Sueur dans le Loiret. Patrick Kanner, dans le Nord, a été élu pour la première fois. Autres personnalités élues ou réélues hier : Valérie Létard (UDI, Nord), Marie-Noëlle Lienemann (PS, Paris), André Vallini (PS, Isère), Gérard Longuet (LR, Meuse), Philippe Bas (LR, Manche), Pierre Laurent (PCF, Paris).

Parmi les personnalités battues, on peut citer Jacques Myard (Yvelines) et Yves Jégo (Seine-et-Marne).

Phoca PDF